

Dossier thématique n°1

Octobre 2019

Démarche
« développement économique
et emploi pour les quartiers
en renouvellement urbain »

D'une économie informelle à une économie formelle



Directeur de publication : **Didier DECOUIGNY**
Responsable de publication : **Matthieu BONAL**
Photographie : **MEL**
Document, traitement statistique et cartographie réalisés
par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole



Impression : **AD Concept**

Démarche

« développement économique et emploi
pour les quartiers en renouvellement urbain »

**D'une économie informelle
à une économie formelle**

SOMMAIRE

Introduction.....	5
La réparation automobile.....	6
Le développement de la mécanique de rue	6
Des garages solidaires comme solution ?	6
Des actions aux résultats divergents	7
La restauration	9
Un secteur difficile d'accès pour les habitants issus des quartiers prioritaires	9
Le chemin vers de nouveaux modèles.....	9
Les services à la personne.....	12
Conclusion.....	14
Fiche n°1 - Garage pour tous (Toulouse - 31).....	15
Fiche n°2 - Garage solidaire de la Fabrique de l'emploi (Tourcoing - 59)	17
Fiche n°3 - Plaine de saveurs (Saint-Denis - 93).....	18
Fiche n°4 - Baluchon (Romainville - 93).....	19
Fiche n°5 - Food2Rue (Paris - 75).....	21
Fiche n°6 - PTCE Resto Passerelle (Paris - 75).....	23
Fiche n°7 - Soli 'mômes (Montreuil - 93)	25
Fiche n°8 - Baby Loup (Conflans-Sainte-Honorine - 78)	27
Fiche n°9 - Conciergerie & vous (Amiens - 80).....	29

INTRODUCTION

PROBLÉMATIQUE : COMMENT ACCOMPAGNER LE PASSAGE D'ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CADRE INFORMEL À UNE FORMALISATION DE CELLES-CI ?

Définition de l'économie informelle

L'économie informelle rassemble « l'ensemble des activités productrices de biens et services qui échappent au regard ou à la régulation de l'Etat¹ ». L'économie informelle englobe des activités diversifiées dont le contour est parfois difficile à déterminer.

L'économie informelle peut rassembler des activités marchandes ou non marchandes réalisées dans un cadre informel : sphère familiale, amicale ou locale par exemple.

L'économie informelle peut également faire référence à l'économie illégale dans son contenu (la vente de produits illégaux) et/ou dans sa forme (le travail au noir). Nous excluons de cette définition l'économie illégale dans son contenu.

Lors d'un atelier organisé sur cette question en 2015 par le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) à Plaine Commune, « la difficulté à donner une définition consensuelle » a été évoquée. « Il s'agit bien d'exclure l'économie illicite, et notamment le trafic de drogue, pour se concentrer sur les petites activités se développant autour de la domesticité, de l'entretien des immeubles, des commerces ambulants ou encore des garages spontanés² ».

L'économie informelle au sens large représente environ 15% du PIB en France.

L'économie informelle : un contrat précaire entre l'offre et la demande

L'économie informelle résulte d'un contrat de confiance entre les deux acteurs qui concèdent à un accord de service. De ce fait, l'économie informelle ne protège pas le travailleur en raison de l'absence totale de souscription au droit du travail, et à la sécurité sociale. Elle ne protège pas non plus le client qui ne peut obtenir une garantie de résultat et qui peut se retrouver lésé financièrement, physiquement ou moralement en cas d'échec ou de détournement du service.

Économie informelle et quartiers en renouvellement urbain

Dans les quartiers NPRU, l'économie informelle est protéiforme. En effet, de nombreuses activités sont basées sur un système d'entraide, de services, d'échanges non formalisés définissant une économie de subsistance pour pallier les difficultés rencontrées par les habitants.

L'objectif n'est pas de formaliser l'ensemble de ces activités mais de voir comment l'action publique peut initier pour certaines d'entre elles, une formalisation permettant une plus-value pour le quartier et ses habitants en termes d'emploi, de lien social ou d'amélioration du cadre de vie.

Trois types d'activités identifiées dans les quartiers prioritaires semblent être des thématiques propices pour parvenir à cet objectif :

- › le secteur de la réparation automobile ;
- › le secteur de la restauration ;
- › le secteur des services à la personne notamment la garde d'enfants.

¹ Dictionnaire de sciences économiques et sociales, Echaudemaison C.D., Nathan, 1993, p. 143

² Actes du colloque Politique de la ville et ESS, le 15 décembre 2015

LA RÉPARATION AUTOMOBILE

LE DÉVELOPPEMENT DE LA MÉCANIQUE DE RUE

La mobilité est un enjeu crucial pour les habitants de la métropole lilloise, notamment pour l'accès à l'emploi. L'automobile est un outil indispensable de l'autonomie mais il est difficilement accessible pour les personnes en situation de précarité financière. Alors que le budget transport représente environ 10% des dépenses mensuelles pour un ménage français moyen, son poids est supérieur pour les ménages les plus pauvres, ce qui accroît leurs difficultés.

Aujourd'hui, l'offre traditionnelle de l'entretien des véhicules ne permet pas aux populations précaires d'en bénéficier.

Une économie de subsistance autour de la mécanique de rue s'est ainsi développée et ancrée au sein des quartiers prioritaires pour répondre aux besoins du maintien de la mobilité des populations précaires. Cette activité propose des tarifs très bas, en accord avec les moyens des personnes à faibles revenus, mais n'entre pas en concurrence avec l'offre légale. En effet, les populations précaires n'ont pas les moyens financiers pour entretenir leurs véhicules au sein des réseaux de garagistes classiques. Sans mécanique de rue, la possibilité des personnes à acquérir et à entretenir une automobile serait plus faible, concourant à affaiblir leur capacité à conserver un emploi ou à en trouver un. La mécanique de rue s'est également développée car de nombreuses personnes sans emploi (avec ou sans diplômes) possèdent les compétences techniques mais ne trouvent pas d'emploi dans ce secteur de l'automobile.

Toutefois, il est important de noter que la mécanique de rue présente un double risque, à la fois pour le client comme pour le mécanicien. Pour le client, le caractère informel de la transaction de service ne garantit aucune obligation de résultat de la part du mécanicien. Pour le mécanicien, un mauvais retour d'un client par bouche-à-oreille peut ruiner une activité durablement. Cette situation rend l'offre de service très volatile et offre un niveau des réparations assez disparate, bien que certains mécaniciens de rue réussissent à faire perdurer leur activité de nombreuses années.

De plus, la mécanique de rue a des conséquences néfastes pour l'environnement. La loi française interdit formellement toute réparation de son véhicule sur l'espace public, et outre des troubles sur l'espace public que les activités de mécanique peuvent engendrer, la question des dégradations environnementales doit également être posée. Les réparations n'étant pas effectuées dans un lieu dédié, le recyclage des matériaux usés n'est pas pris en compte par les utilisateurs (traitement des huiles de vidange par exemple...).

Les informations à retenir

Les « clients » :

- › un enjeu de mobilité important pour les clients ;
- › le maintien d'un service accessible à des personnes aux revenus très modestes voir précaires.

Des enjeux pour l'emploi :

- › valoriser les compétences présentes dans les quartiers ce qui suppose un accompagnement vers des formations qualifiantes ;
- › favoriser le retour à l'emploi (auto emploi, formation...).

Environnement et espaces publics :

- › un problème de trouble à l'ordre public ;
- › des conséquences environnementales néfastes.

DES GARAGES SOLIDAIRES COMME SOLUTION ?

Depuis plus d'une dizaine d'années, un concept a émergé en France et s'est multiplié pour pratiquer la mécanique à moindre coût, il s'agit des garages solidaires. Ces garages d'un nouveau genre, se sont implantés au sein de nombreux territoires, urbains ou ruraux, de petite ou grande taille. Les garages solidaires dispensent les mêmes activités que les garages classiques en portant le même soin à la qualité du service rendu.

Les garages solidaires se sont majoritairement constitués sous la forme associative, et poursuivent deux finalités différentes mais pouvant se cumuler au sein des structures :

- › **les garages à destination de personnes en difficultés financières** : Il s'agit de structures qui restreignent leurs services à une clientèle sur justificatifs de revenus ou qui ajustent leurs tarifs en fonction des revenus ;

› **les garages d'inclusion par le travail** : Ils permettent à des personnes en réinsertion de pratiquer la mécanique automobile et de se former en vue de trouver un emploi durable dans un garage traditionnel.

En parallèle de ce découpage, il existe une autre catégorie souvent référencée sous le vocable « solidaire » :

› **les self-garages** : ce sont de structures où le client est le mécanicien. Il est accompagné par un professionnel pour réaliser ses réparations, ce qui permet d'atteindre des tarifs plus attractifs qu'une réparation exécutée par un professionnel. Ces structures limitent l'accès aux réparations aux seuls titulaires de la carte grise de la voiture pour éviter ainsi toute utilisation à des fins commerciales, des infrastructures utilisées.

Il n'existe pas de modèle prédéfini de garage solidaire, que ce soit pour le montage financier, le fonctionnement, l'organisation de la structure ou les services proposés. Parfois, le terme « solidaire » peut être galvaudé car les self-garages ne pratiquent pas forcément de tarifs abordables pour les classes populaires, même si le coût des réparations au sein de ces structures reste moins élevé qu'au sein de garages classiques. Les tarifs constatés en France au sein des garages solidaires varient de 5 à 40 €/h contre 55 à 85 €/h dans des garages classiques pour la tarification de la main d'œuvre.

Chaque garage s'est développé dans un contexte particulier, impliquant ainsi des financements spécifiques. Seuls 9% des garages solidaires n'ont pas de financeur public et les 2/3 ont été financés sans faire appel à un partenaire privé. **Mais il est constaté que plus un garage est bénéficiaire de subventions publiques, plus il est en mesure de pratiquer une tarification sociale, et attractive pour les plus démunis.** Avec l'accroissement du nombre de garages, les méthodes évoluent et tendent vers une structuration financière plus durable.

Outre les réparations, de plus en plus de garages ont développé d'autres activités comme la vente ou la location de véhicules à bas coûts. Le prix moyen pour l'achat de voitures d'occasion se situe entre 2 000 et 3 000 €. La diversification des services démontre un réel besoin pour des clients qui n'ont pas accès aux services standards. **La diversification des activités peut également représenter une condition nécessaire à la pérennité de la structure.**

Cette diversification est également possible grâce au soutien de fondations ou de grands groupes privés. **La fondation PSA et la fondation Norauto se sont notamment appropriées la question des garages solidaires en finançant de nombreuses structures de garages solidaires à travers la France.** Les deux fondations interviennent également en aval des projets, en recrutant des personnes en fin de contrat d'insertion au sein de structures solidaires.

DES ACTIONS AUX RÉSULTATS DIVERGENTS

La création d'un self-garage sans subventions

› **Garage solidaire de Lille Fives** : L'association garage solidaire ATS a été créée à Roubaix il y a environ 10 ans. **Elle fonctionnait au début comme un self-garage, mais les clients n'étaient pas roubaisiens, ils étaient majoritairement lillois et étaient plutôt issus des classes moyennes ou supérieures.** L'association a déménagé à Lille Fives, dans un ancien garage automobile. Elle s'y est installée sur ses propres fonds propres et ne bénéficie d'aucune subvention. Aujourd'hui le garage fonctionne à 30% en self-garage et à 70% sous forme de garage classique. Cette répartition de l'activité s'explique par le fait que le self-garage n'a pas atteint son seuil de rentabilité selon le créateur du garage mais permet de former des personnes à la mécanique automobile. En outre, en ne bénéficiant pas de subventions pour la partie self-garage, le garage se trouve dans l'incapacité financière de proposer un tarif « solidaire ».

L'adhésion à l'association varie de 120 à 360 € par an en fonction des revenus. Il faut également rajouter de 30 à 60 € la demi-journée de soutien aux réparations.

Bien que les self-garages permettent de développer l'emploi au travers des contrats d'insertion, ils ne sont pas forcément la solution la plus adaptée au sein des quartiers NPRU pour réduire l'emprise des garages de rue, dans la mesure où les clients cherchent avant tout des tarifs bas.

La solution d'une offre complète autour de l'automobile

› **Le Garage pour Tous de Toulouse (31) (voir fiche spécifique n°1)** : il s'agit d'un véritable succès collectif. La Mairie de Toulouse a souhaité lutter contre la mécanique de rue dès 2007 en investissant fortement dans des structures solidaires pour proposer des tarifs bas.

Le Garage pour Tous offre plusieurs gammes de services, de l'entretien et des réparations classiques à tarif solidaire, au self-garage. Le garage propose également des formations à la mécanique et un service de location de voitures pour les personnes en situation de retour à l'emploi.

En développant un modèle solidaire efficace basé sur les contrats d'insertion permettant au client d'obtenir un service similaire à un garage traditionnel à un prix plus bas, cela a induit la diminution de la mécanique de rue aux environs du garage. Ce modèle a été permis grâce au soutien des collectivités et des entreprises partenaires du projet.

Les personnes bénéficiant d'un contrat d'insertion sont formées au sein du Garage pour Tous et trouvent régulièrement un emploi dans un garage traditionnel, souvent au sein du réseau de garages Norauto, qui finance en partie le garage solidaire au travers de sa fondation.

- › **Le garage solidaire de la Fabrique de l'Emploi à Tourcoing (59) (voir fiche spécifique n°2) :** Il s'agit d'une initiative née le 25 avril 2018, mise en place dans le cadre de l'expérimentation "Zéro Chômeurs de longue durée". Malgré le succès de l'activité, le garage solidaire a fermé ses portes récemment (fin 2018) en raison du départ du mécanicien employé vers un autre emploi. Le garage employait 3 personnes en CDI payées au SMIC dont un mécanicien diplômé. Le service n'était accessible qu'aux tourquennois répondants à des critères sociaux.

Le garage solidaire ne s'est pas heurté à des problèmes liés à son modèle économique mais à la difficulté de trouver de manière pérenne un demandeur d'emploi de longue durée formé à la mécanique automobile, condition spécifique de l'expérimentation pour le maintien de l'activité du garage.

La seule alternative pérenne pour diminuer la présence de garages de rue semble donc être la création d'une structure subventionnée, seule structure à pouvoir proposer des services similaires aux garages traditionnels moins chers. Au sein des secteurs NPRU, c'est réellement le prix qui va favoriser le développement de la demande et de l'offre de service.

Les conditions de réussite de mise en œuvre des projets

- › Les clients n'ayant pas accès financièrement aux services proposés par les garages traditionnels cherchent en premier lieu une offre qui peut répondre à leurs capacités financières ;
- › la condition à une solution pérenne et efficace de lutte contre le développement des garages de rue, réside dans la création de « garages solidaires » portés par les collectivités ;
- › cette offre doit se situer à proximité des habitants qui ont un besoin de mobilité pour accroître l'efficacité du projet ;
- › cela nécessite également que les collectivités investissent durablement dans les garages solidaires, car il est difficile voire impossible de rendre l'activité bénéficiaire en conservant la clientèle « prioritaire » donc avec de faibles ressources. Le financement public permet de répondre à ce double objectif (structurer une activité et une aide à la mobilité des publics) ;
- › le succès est conditionné par une forte coopération des acteurs qui portent le projet ;
- › l'exemple de la métropole toulousaine est particulièrement abouti.

LA RESTAURATION

UN SECTEUR DIFFICILE D'ACCÈS POUR LES HABITANTS ISSUS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Les quartiers prioritaires se caractérisent par des compétences dans le domaine de la cuisine dans la sphère privée ou de manière informelle (préparation lors d'événements familiaux, de quartiers ou autres). La question de la valorisation des compétences présentes dans le quartier doit être posée. De plus, le secteur de la restauration est un secteur central pour créer du lien social, en favorisant les échanges et le partage de connaissances. Enfin, il s'agit d'un véritable vivier d'emplois pouvant inclure tout type de population, de par le large panel de ses métiers.

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont des viviers multiculturels, où l'offre de services de restauration est souvent sous dimensionnée, non qualitative et ne reflète pas réellement la diversité des populations présentes, se cantonnant souvent à des snacks ou de la restauration rapide.

L'entrepreneuriat dans la restauration demeure difficile d'accès notamment pour les personnes issues des quartiers prioritaires : des fonds importants à investir dès le départ, des connaissances spécifiques... nécessitant un accompagnement.

LE CHEMIN VERS DE NOUVEAUX MODÈLES

Le secteur de la restauration a vu éclore ces dernières années de nouvelles formes d'entreprises. Être restaurateur ou cuisinier aujourd'hui ne se limite plus aux restaurants. Il existe des modèles en expansion comme les Food trucks, les artisans culinaires développant des produits alimentaires originaux ou encore les espaces traiteurs multiculturels. Ces concepts cherchent avant tout à améliorer qualitativement l'offre sans pour autant accroître le prix pour le consommateur en se basant sur des productions à petites échelles.

Toutefois, devenir professionnel de la restauration, en ouvrant sa propre structure s'avère complexe tant sur le plan financier que sur le plan administratif. De ce fait, les nouveaux concepts qui se sont développés ont le plus souvent jusqu'à présent surtout bénéficié aux personnes en reconversion professionnelle disposant de fonds.

Structures d'aides à l'entrepreneuriat

Face aux mutations du secteur de la restauration, les organismes d'aides se sont également adaptés à ces changements.

Les cuisines partagées

Il s'agit d'espaces de co-working spécialisés dans la restauration. Ces structures permettent l'accès à des infrastructures professionnelles mutualisées, permettant ainsi de réduire les frais, utilisables de façon ponctuelle ou périodique. Certains de ces espaces proposent parfois d'autres services comme des formations payantes spécifiques ou des aides au développement d'entreprise. Il en existe partout à travers la France dont plusieurs dans la métropole lilloise, le Laboratoire Julia Child à Marquette-lez-Lille ou Cook in lab à Houplines.

D'autres espaces de cuisines partagées, comme Pepigo à Nantes, incitent les membres à la coopération entre les différents projets culinaires, pour accroître les capacités de production de chacun.

Les cuisines partagées restent toutefois relativement peu abordables pour les populations les plus précaires car elles nécessitent une capacité de financement élevée pour vivre les premières années, le temps que le projet prenne en maturité.

Ce type de structure, s'il n'offre qu'un espace mutualisé, ne semble pas le plus adapté aux profils des habitants des quartiers prioritaires. La condition de réussite est l'accompagnement dans la création d'activité et la recherche de fonds.

Les incubateurs

A l'instar des incubateurs de start-ups, les incubateurs culinaires aident au développement de projets dans le domaine de la restauration. Ils permettent de faire émerger tout type de projet ayant un lien avec l'alimentation, que ce soit dans la restauration, la fabrication de produits frais ou conservables, ou encore différents projets de traiteur. Ces espaces permettent aux utilisateurs d'accéder à une cuisine commune à moindres frais pour l'entrepreneur tout en étant accompagné durant l'incubation pour concevoir un modèle économique viable.

› **United Kitchen** : Il s'agit d'un incubateur culinaire installé depuis juin 2017 au sein du tiers-lieu « le château » à Nanterre (92). Il s'agit du plus grand incubateur culinaire de France avec une cuisine d'une surface de 600 m². United Kitchen s'est engagée à générer 100 emplois en 3 ans, mais les emplois créés sont surtout issus de reconversions professionnelles. L'incubateur souhaiterait à moyen-terme accueillir des personnes en insertion, mais privilégie dans un premier temps la solidification de son modèle économique. Toutefois, United Kitchen réinvestit 50% de ses bénéfices dans l'amélioration des infrastructures et des services proposés.

Les tarifs proposés en termes de location de matériels aux incubés sont moins chers que les autres structures de cuisines partagées et l'incubateur fonctionnant également en centrale d'achats, permet de réaliser d'importantes économies d'échelles pour l'achat des matières premières.

› **Plaine de Saveurs (voir fiche spécifique n°3)** : Il s'agissait d'un incubateur solidaire situé dans l'agglomération de Plaine Commune qui avait débuté en 2013 à Saint-Denis (93). L'initiative était née d'une volonté politique de Plaine Commune, faisant suite à une étude qu'elle avait commandée, portant sur l'intérêt de développer une activité de retour à l'emploi par le domaine de la restauration pour les personnes de Seine-Saint-Denis. Plaine Commune a dans un premier temps aidé au développement de Plaine de Saveurs, mais par la suite le modèle économique était impossible à viabiliser sans aide publique suffisante. L'expérience s'est terminée en février 2018 en raison d'une accumulation de plusieurs facteurs qui ont contraint à mettre fin au projet, à savoir un loyer du bâtiment trop élevé et un retour de charges imposé par le bailleur privé, ainsi que des capaci-

tés de vente sous-dimensionnées et peu visibles. L'équipe dirigeante souhaite recycler l'idée d'un incubateur solidaire en intégrant le Pôle territorial de Coopération Economique (PTCE) Resto Passerelle (cf. page suivante).

L'insertion professionnelle

Les espaces hybrides

Il s'agit de concepts novateurs pour lesquels il y a très peu de recul en France. **Ces structures permettent avant tout l'insertion professionnelle par l'entrepreneuriat ou par la découverte des métiers de la restauration.**

› **Food2rue (voir fiche spécifique n°4)** : Il s'agit à la fois d'un incubateur et d'un espace de restauration spécialisé dans la cuisine de rue valorisant la nourriture saine et multiculturelle, dédié exclusivement à l'insertion de femmes en situation précaire. Dans un premier temps hébergé au sein d'un tiers lieu, Food2Rue a ensuite été aidé par la mairie de Paris pour gérer une halle alimentaire ainsi qu'un lieu de restauration. Les activités sont à la fois sédentaires mais aussi nomades par la vente de plats à emporter au moyen d'un triporteur électrique.

› **La Cuisine commune à Lille Fives** : La cuisine commune ouvrira en 2020. Les objectifs principaux seront de développer l'emploi dans le secteur de l'alimentaire, par deux vecteurs : au sein d'une halle gourmande avec des emplois de service et de cuisinier et au sein d'un incubateur qui fera naître de futures entreprises de la restauration. Le projet inclura également une cuisine commune partagée et hébergera d'autres projets en rapport avec l'alimentation pour favoriser le lien social avec des événements ponctuels où les habitants viendront partager leurs savoir-faire culinaires, ou pour permettre l'accès à des formations et à l'éducation au goût, et à la nourriture saine. L'enjeu est que le projet intègre dans la réhabilitation globale de la friche industrielle Five Cail une activité économique adaptée aux besoins des populations locales en matière d'emploi et d'inclusion. La cuisine commune est financée à 80% par des financements européens, 20% par la MEL, la ville de Lille et la Soreli pour un montant total de plus de 4 millions d'Euros.

Les établissements de restauration solidaire

Ces structures ont été créées en réponse à des problématiques locales très ciblées pour lesquelles, des individus exerçaient la cuisine dans un cadre tout à fait informel. Ces modèles semblent tout à fait adaptés aux problématiques des QPV car les projets développés répondent à des problématiques locales et fonctionnent sur des mécanismes économiques adaptés.

› **Baluchon (voir fiche spécifique n°5) :** Baluchon est une entreprise de vente de plats cuisinés commercialisés sous différentes formes, préparés par des personnes en insertion professionnelle. **Les plats sont distribués à proximité des grandes entreprises parisiennes. Baluchon s'est également implanté au cœur des quartiers prioritaires en Île-de-France, là où l'offre qualitative est peu présente.** Le modèle fonctionne bien aujourd'hui. L'entreprise a bénéficié de nombreux fonds publics et a été aidée par la mairie de Romainville pour accéder à un local à moindres frais. Le service bénéficie également d'une bonne communication en mettant en avant la notion du « made in Seine-Saint-Denis », un outil qu'elle a co-créé. Depuis le 18 juin 2018, Baluchon fait partie des primés « French Impact », un nouveau label fédérateur mis en place par le Haut-commissariat à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale. Ce prix doit permettre à Baluchon de continuer son développement, notamment hors d'Île-de-France.

› **Le PTCE Resto Passerelle à Paris (75) (Voir fiche spécifique n°6) :** Le Pôle territorial de Coopération Economique Resto Passerelle est un regroupement d'entreprises de l'économie sociale et solidaire dans le domaine de la restauration. Il est porté par l'association APPUI. L'objectif du PTCE est de répondre à un besoin social non couvert par l'offre de restauration existante, en priorisant la création d'emplois et les formations aux populations fragiles d'Île-de-France, surtout aux populations originaires d'Afrique, récemment arrivées sur le territoire français.

Le projet bénéficie de nombreuses aides publiques dont la mairie de Paris, le conseil général de Seine-Saint-Denis, l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de Plaine Commune et l'État.

Il permet à plus de 150 personnes d'être employées chaque année au sein de la structure et permet surtout à des personnes démunies d'accéder à une cuisine de qualité pour quelques euros par jour seulement.

Le PTCE regroupe plusieurs restaurants implantés au cœur des QPV. Ils répondent à une demande locale forte. Le succès du PTCE vient avant tout de sa capacité à échanger sur ses bonnes pratiques et à communiquer auprès des populations locales sur l'offre mise en place.

Les conditions de réussite de mise en œuvre des projets

- › De nouveaux modèles de structures comme Baluchon permettent d'élargir les perspectives en favorisant l'entrepreneuriat dans les quartiers ;
- › au sein des groupements de logements sociaux dans lesquels des actions de restauration informelle apparaissent, les bailleurs sociaux peuvent se référer auprès d'acteurs spécialisés de l'ESS pour transformer l'offre informelle en offre structurée ;
- › les collectivités peuvent intervenir en aval des projets, en tant que financeurs au démarrage, le temps de pérenniser la nouvelle offre de service créée ;
- › le type de service développé par la Cuisine Commune ou Plaine de Saveurs est un vecteur de valorisation de compétences. Toutefois, ce type d'expérience risque d'intégrer au projet uniquement des personnes vivant à proximité du site. L'expérience pourrait se multiplier dans d'autres QPV sous une marque commune, afin de valoriser les savoir-faire des habitants de tous les territoires ;
- › ces lieux totem permettent d'offrir une nouvelle offre de service de restauration permettant à la fois de valoriser les savoir-faire locaux et d'améliorer l'image des quartiers.

LES SERVICES À LA PERSONNE

La valorisation des compétences des habitants des quartiers peut passer également par le développement de services à la personne. Deux caractéristiques des quartiers prioritaires et plus particulièrement des quartiers NPRU de la métropole lilloise, peuvent faire l'objet d'une attention particulière :

- l'écart entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes est près de deux fois supérieur au sein des QPV par rapport à l'échelle métropolitaine³.
- les quartiers prioritaires sont marqués par une part nettement plus importante de familles monoparentales (pouvant représentée un ménage sur 4 dans certains quartiers)⁴.

La garde d'enfants

La natalité en France est plus élevée dans les quartiers populaires qu'ailleurs. Le fait de ne pas pouvoir faire garder ses enfants, peut être un vrai frein à la reprise d'activité ou au passage à temps plein, surtout pour les mères isolées. Bien que le service des crèches se soit fortement développé ces dernières années, elles sont difficilement accessibles pour des personnes en situation de précarité financière. En effet, le secteur de la petite enfance a tardé à se développer en France. Aujourd'hui, c'est surtout le secteur privé qui a connu un certain essor. Les crèches municipales ont peu évolué avec le temps, alors que les structures familiales se sont transformées ces dernières décennies avec la multiplication des familles monoparentales et de l'accroissement du travail des femmes.

Plusieurs types de structures se sont récemment créées pour favoriser le retour à l'emploi des femmes.

- › **Programme INTERREG PACE à Wattrelos** : Il s'agit d'un projet à l'échelle du territoire INTERREG de l'Europe du Nord-Ouest co-financé par des fonds européens. L'association des centres sociaux de Wattrelos s'est positionnée sur le projet et développe actuellement l'expérience (de 2016 à 2020). L'objectif du projet est d'accompagner vers l'emploi et de former des parents ayant un enfant de moins de 6 ans. L'enjeu est que la parentalité ne soit pas un frein à l'emploi. A Wattrelos, il s'agit exclusivement de femmes formées

notamment aux "soft skills" comme l'estime et la confiance en soi. La démarche se situe très en amont de l'emploi, mais il s'agit d'un palier important car de nombreuses femmes des QPV sont très éloignées de l'emploi.

- › **Soli'mômes en région parisienne (voir fiche spécifique n°7)** : Le projet est porté par la Scop E2S, entreprise qui développe des solutions pour la petite enfance dans les territoires qui en sont dépourvus, en mettant en avant l'innovation sociale et l'inclusion par le travail. E2S déploie son offre de services au travers des concepts Soli'mômes, à destination des mères de familles des QPV de la banlieue parisienne. Cela leur permet de faire garder leurs enfants gratuitement, de façon ponctuelle, le temps d'effectuer des démarches administratives ou pour retrouver un emploi. Soli'mômes propose d'une part un service de garde d'enfants itinérant, qui est un service mobile où la crèche se déplace de quartier en quartier de façon ponctuelle et récurrente, et d'autres part, des crèches solidaires. Il est possible de créer une structure Soli 'mômes dans sa commune en adhérant à la Scop.
- › **Baby Loup à Conflans-Sainte-Honorine (78) (voir fiche spécifique n°8)** : Baby Loup est un concept inédit en France. Il s'agit d'une crèche ouverte 24h/24 7j/7 pour les personnes ayant des emplois du temps atypiques. Baby-Loup répond à une demande forte de femmes en situation professionnelle précaire, dont les horaires ne sont pas compatibles avec les structures traditionnelles de garde d'enfant, en pratiquant une tarification identique aux crèches municipales. En outre, la crèche pratique également l'inclusion par le travail en promouvant la formation des mères de familles éloignées de l'emploi, disposant d'une formation de premier niveau dans la petite enfance. La crèche dispose également d'un service d'accueil d'urgence, notamment pour les personnes victimes de violences conjugales, mais également pour les mères isolées qui n'ont pas les moyens financiers de faire garder leurs enfants pour réaliser leurs démarches administratives ou pour les accompagner dans leurs recherches d'emploi.

3 « Emploi et tissu économique, observation des PQV », ADULM, mars 2019, p.28

4 « Peuplement et habitat », observation des PQV », ADULM, septembre 2018, p.18

Les conciergeries

Les conciergeries sont des espaces proposant une multitude de services aux personnes (repassage, couture, prise en charge des démarches administratives, service d'envoi et de réception de courrier et colis, garde d'enfant, etc...). Ce type de structure permet de se décharger de tâches chronophages ou de créer du lien social. Au sein des QPV, il s'agit de tâches qui sont couramment effectuées de façon informelle et épisodiques. Elles ne permettent pas de dégager des revenus pérennes hors d'un cadre formalisé. Pour ce faire, des structures ont émergé afin d'apporter du lien social au cœur des quartiers tout en apportant de nouveaux services et des emplois. Cette solution est d'autant plus pertinente qu'elle peut pallier la difficulté de maintien ou de création d'une offre de services traditionnels dans les quartiers en renouvellement urbain.

- › **Conciergerie & Vous à Amiens (80) (voir fiche spécifique n°9)** : Il s'agit d'un concept innovant de conciergerie portée par l'OPAC d'Amiens et basé dans le quartier de Saint-Ladre à Amiens. L'objectif est de redynamiser le quartier en recréant du lien social entre les habitants tout en améliorant la qualité de vie en apportant de nouveaux services à la population. La conciergerie s'est installée pour pallier le départ de nombreux commerces et services qui font aujourd'hui défaut dans le quartier. Conciergerie & Vous propose des services divers comme une blanchisserie, un gardiennage de clé, une recyclerie ou un relais colis pour les services traditionnels. Conciergerie & Vous se démarque en apportant des services spécifiques aux besoins des populations défavorisées comme une épicerie solidaire, un espace communication pour obtenir internet gratuitement, ou en mettant en place un service de location de vélo. Il existe également des formations et des ateliers, notamment de soutien scolaire.
- › **Conciergerie solidaire à Bordeaux (33)** : La conciergerie solidaire est une entreprise de l'économie sociale et solidaire. Elle agit en premier lieu pour créer de l'emploi et pour intégrer les personnes éloignées de l'emploi au monde du travail. Le modèle ayant connu un très fort succès à Bordeaux, la conciergerie s'est multipliée à travers la France.

La conciergerie, créée à Bordeaux il y a 7 ans, emploie aujourd'hui 45 personnes et réalise un chiffre d'affaire de 1 million d'euros. L'entreprise ne bénéficie pas de subvention publique mais Bordeaux Métropole est cliente du service. L'entreprise propose des services personnels et professionnels dans trois univers : dans les entreprises, dans les quartiers QPV et dans les tiers lieux. L'offre de service est très large et rassemble tous les services traditionnels que l'on trouve dans une conciergerie. Ce type d'entreprise permet de former des personnes éloignées de l'emploi à de nombreux métiers demandant de faibles qualifications.

L'expérience de l'entreprise montre que le modèle économique pour fournir un service de conciergerie aux entreprises et aux tiers lieux est viable. Le service de conciergerie dans les quartiers est plus fragile mais la pérennité de son modèle économique est possible selon le dirigeant de l'entreprise.

Les conditions de réussite de mise en œuvre des projets

- › La garde d'enfants accessible et adaptée reste un enjeu majeur du retour ou de l'accès à l'emploi des femmes et des familles monoparentales dans les quartiers prioritaires ;
- › différents modèles solidaires stables offrent une gamme complète de services en répondant aux contraintes liées aux emplois précaires (horaires, emplois du temps modulés...) ;
- › les structures qui proposent des solutions innovantes ont été portées par des personnes expérimentées, qui avaient une réelle volonté de changer le système actuel des gardes d'enfant en France ;
- › pour fonctionner, les services doivent être situés à proximité d'habitants en demande de services atypiques. L'accessibilité du lieu est donc un critère essentiel ;
- › une forte coordination entre les acteurs est nécessaire : Pôle Emploi, les crèches, les communes ... ;
- › les conciergeries de quartier créent du lien social et redynamisent les quartiers. Elles peuvent constituer une opportunité de dynamisation du quartier en occupant des espaces vacants (notamment commerciaux) présents dans certains quartiers.

CONCLUSION

L'action publique a un rôle essentiel à jouer dans la formalisation d'activités informelles présentes dans les quartiers. Les enjeux sont multiples : moins de troubles dans l'espace public, l'accès à l'emploi, le renforcement du lien social....

Le modèle économique des initiatives est parfois fragile en raison de la nécessité de proposer des services accessibles en termes de coûts aux populations présentes. Le rôle de l'action publique dans l'impulsion des projets est central.

Les expériences mises en valeur montrent que des solutions existent sur le territoire national et métropolitain pour répondre à la problématique de la formalisation de l'économie informelle. Les activités développées dans le cadre de l'expérimentation « territoire zéro chômeur » et les perspectives de développement à d'autres quartiers de la métropole lilloise peuvent d'être des opportunités de formalisation. En outre, les initiatives mises en évidence montrent que les structures ou activités créées peuvent fonctionner notam-

ment en s'adaptant aux problématiques et aux compétences valorisables présentes dans les quartiers.

La valorisation des expériences et initiatives repérées dans la fiche pourrait être développée dans le cadre d'événements spécifiques de manière à promouvoir auprès des acteurs (publics et privés) les expériences à dupliquer, les facteurs de réussite et les points d'attention.

L'événement prévu par la MEL en Octobre 2019 sur la thématique du développement économique dans les quartiers « MEL toi de ton territoire » ou d'autres évènements plus ciblés comme ceux organisés par l'IREV (pop up...) pourraient constituer une première étape à la sensibilisation, l'information et le partage d'expériences entre les acteurs sur ces questions. Le benchmark réalisé et les prises de contacts effectués constituent une première étape à ce projet.

FICHE N°1 - GARAGE POUR TOUS (TOULOUSE - 31)

Objectifs

- › Permettre aux personnes en situation de précarité financière des quartiers populaires de Toulouse, de bénéficier d'un service d'entretien et de réparation automobile de qualité à moindre coût tout en luttant contre la mécanique de rue.
- › Favoriser la mobilité des plus démunis pour leur permettre d'accéder plus facilement à l'emploi.

Structure

- › Résultat d'un appel à projet de la Mairie de Toulouse lancée dès 2007
- › Structure associative créée en 2011
- › Les soutiens financiers :
 - Collectivités : Mairie de Toulouse (prise en charge notamment du loyer les premières années), Toulouse Métropole, Région Occitanie, Conseil Départemental de Haute-Garonne notamment au titre de l'insertion professionnelle.
 - Etat (CGET, DIRECCTE)
 - Europe (FSE)
 - Partenaires privés : Vinci, Véolia, la Caisse d'Epargne, la Macif, France Active notamment dans le financement des équipements (Vinci a construit le parking extérieur par exemple).

Fonctionnement

- › Une gamme complète de services à des prix très bas : réparation et entretien d'un véhicule, location de véhicule, formation à la mécanique (offre non concurrentielle par rapport aux garages classiques)
- › Une adhésion annuelle à l'association (entre 25 € et 50 € en fonction des revenus).
- › 2 400 adhérents.
- › Des tarifs d'entretien et de réparation variables en fonction de la complexité et du système de réparation choisi par le client.
- › Le garage permet aux adhérents à l'association de disposer de réductions de 20 à 40% chez les partenaires de pièces détachées.
- › Politique d'insertion sociale et professionnelle par la formation de ses salariés mécaniciens.
- › Des réparations effectuées soit par un mécanicien professionnel en contrat d'insertion soit par le client lui-même.
- › Formation des mécaniciens par la Fondation Norauto et possibilité à l'issue du contrat d'insertion d'intégrer le groupe Norauto.
- › Action parallèle de location solidaire de voitures :
 - participation à la création du réseau Apreva : réseau de location de voitures à très faibles coûts, pour les personnes ayant trouvé un travail en intérim ou se trouvant dans un processus de retour à l'emploi ;
 - signature d'une convention entre Apreva et ENEDIS, qui fournit gracieusement certaines des anciennes voitures de fonction issues de la plateforme nationale d'EDF ;
 - les voitures récupérées, sont soit mises en location soit utilisées pour leurs pièces en bon usage. Cette structure fonctionne avec la maison de la solidarité départementale et le CCAS de Toulouse. Il s'agit d'une structure régionale qui s'étend jusque Bordeaux ;
 - des tarifs très attractifs : Ils sont fixés à 10 € par jour le premier mois, puis 7 € par jour les deux mois suivants ;
 - autre service proposé par le réseau Apreva : des facilités de financements et d'accès à une assurance (en partenariat avec la Macif) pour acheter des voitures à faible coût. La vente s'effectue sous forme d'un pack comprenant la vente d'un véhicule payable en mensualités ainsi que la souscription à une assurance automobile. Le coût mensuel est compris entre 80 et 100 € par mois pour une voiture d'une valeur de 1 500 à 2 500 €.

Analyse du projet

- › La structure emploie 5 CDI et 4 CDDI (Contrat à durée déterminée d'insertion)
- › Un chiffre d'affaires de 200 000 € en 2017
- › L'atelier s'occupe en moyenne de 10 voitures par jour.
- › Garage déficitaire malgré une très large clientèle. Ceci n'est permis que par son statut social et solidaire, se situant sur un marché spécifique. Sans le fort soutien de la Mairie de Toulouse, l'association n'aurait pu ni maintenir des tarifs bas, ni perdurer dans le temps.
- › Un bilan positif sur l'objectif de réduction de la mécanique de rue :
 - Le garage permet également à toute personne, même non membre de l'association, de venir déposer ses déchets (huile, pneus usés, pièces en fin de vie) pour notamment réduire l'empreinte écologique de la mécanique de rue. Dans les faits, ce service gratuit a considérablement diminué les dégradations de l'espace public en lien avec la mécanique de rue.
 - Plusieurs anciens garagistes de rue ont même rejoint la structure dans le cadre de la démarche d'insertion, car le président de l'association est également président de la régie du quartier nord de Toulouse.
- › Le Garage Pour Tous est une entité reconnue dans le secteur de Toulouse et dépasse les frontières. Il a su se faire accepter du milieu traditionnel de l'automobile et a même su fédérer ces acteurs autour du projet après avoir démontré de manière empirique que le modèle n'empiète pas sur le marché classique, mais permet avant tout de réduire les inégalités en matière d'accès à la mobilité.

Perspectives

- › Des perspectives de développement d'un second garage dans un autre quartier de la ville et la ville de Montauban s'est également rapprochée de l'association pour dupliquer le modèle.

Contact

Raymond GLEYSSES- Tel : 06 07 83 15 60- Directeur du Garage Pour Tous

FICHE N°2 - GARAGE SOLIDAIRE DE LA FABRIQUE DE L'EMPLOI (TOURCOING - 59)

Objectifs

- › Réduire le chômage de longue durée en démontrant qu'un chômeur coûte aussi cher à la société qu'un travailleur¹ par l'intermédiaire de l'expérimentation nationale « Territoire Zéro Chômeur ».
- › Assurer une prestation de qualité pour des individus qui n'ont pas les moyens de se rendre dans un garage traditionnel et qui peuvent se diriger vers des garages de rue.
- › Créer un garage solidaire dans la métropole de Lille.

Structure

- › Le garage solidaire a été financé par un fond national, le fond d'expérimentation du « Territoire Zéro Chômeurs ».
- › Installation dans un ancien garage laissé à l'abandon. La Mairie de Tourcoing dispense le garage de tout loyer du local.
- › Le garage est composé d'une grande pièce munie d'un pont élévateur.
- › Trois ETP en CDI payés au SMIC, qui gèrent la structure. Il y a un référent du garage auprès des instances de la Fabrique de l'emploi mais il n'existe pas de hiérarchie structurée officiellement.

Fonctionnement

- › Prestation réservée exclusivement aux tourquennois détenteurs de minimas sociaux ou dont le foyer fiscal ne dépasse pas 1,5 fois le SMIC. Les justificatifs sont réclamés avant toute prise de rendez-vous.
- › Le recrutement du personnel est effectué sur critères d'éligibilité, par un comité local composé par la DIRRECTE, Pôle emploi et le CCAS de Tourcoing.
- › Le garage effectue tout type de réparation à l'exception des réparations de carrosserie ou d'électronique complexes.
- › Les prix exercés par le garage solidaire sont environ 10 à 20% moins chers que dans les garages classiques en ce qui concerne les petites réparations. Pour les réparations lourdes, les tarifs peuvent être divisés par trois.

Analyse

- › Le fonctionnement de la structure s'appuie sur l'économie circulaire et de seconde main. Le garage solidaire s'est installé dans le local d'un ancien garage à l'abandon. Le pont élévateur a été acheté d'occasion pour 3 500 € (au lieu d'environ 20 000 € neuf). Cela a permis d'éviter de nombreux frais d'installation.
- › Les bénéfices servent à rembourser les avances octroyées par l'État et permettent de financer d'autres activités déficitaires de l'expérimentation du « Territoire Zéro chômeurs ».
- › La solidarité du carnet de commande permet au garage d'obtenir des tarifs dégressifs pour les pièces de réparation auprès d'un fournisseur unique. La fabrique de l'emploi ne prend que 5% de marge sur les pièces pour le fonctionnement de l'association.

Perspectives

- › Malgré le succès des services proposés auprès des clients, le garage solidaire a fermé ses portes fin 2018 en raison du départ du mécanicien diplômé vers un autre emploi.

Contact

Jean-Baptiste Tranchard- 06 70 56 14 09- Responsable d'exploitation

1- 15 000 € le coût d'un chômeur (en comptabilisant toutes les prestations sociales) à l'année, 18000€ pour un individu au SMIC

FICHE N°3 - PLAINE DE SAVEURS (SAINT-DENIS - 93)

Objectifs

- › Créer une activité économique autour de la restauration pour les personnes en marge de l'emploi de la Seine-Saint-Denis.
- › Au départ, Plaine de Saveurs n'était qu'une simple cuisine partagée, où les tarifs de location très bas en comparaison aux tarifs des cuisines partagées présentes aux environs, lui conférait un statut « solidaire ». L'association a très rapidement évolué en plateforme d'accompagnement et de développement de projets entrepreneuriaux pour accroître la qualité des initiatives locales et utiliser les compétences inutilisées d'individus exclus du marché de l'emploi.

Structure

- › Incubateur culinaire solidaire créé en 2013 et qui a fermé en février 2018.
- › Situé dans une ancienne cuisine centrale, mise à disposition par Plaine Commune qui a payé le loyer pendant un an. Le local possédait tous les équipements professionnels nécessaires au développement des activités entrepreneuriales liées à la restauration.

Fonctionnement

- › Un accompagnement unique, fonctionnant sous formes de promotions annuelles se déroulant en trois phases :
 - création de la carte de restauration : amélioration gustative des recettes, apprendre à maximiser l'utilisation des produits, gestion du temps de travail ;
 - formation aux règles budgétaires : gestion du business plan et de la comptabilité, création d'objectifs de croissance ;
 - maîtrise des techniques de communication : gestion de l'image sur les réseaux sociaux, apprentissage du marketing.
- › Après l'incubation, Plaine de Saveurs maintenait les incubés sur place, au sein d'un espace de travail partagé. Il existait deux formules. L'incubé pouvait soit louer la cuisine à l'heure ou au forfait mensuel avec des tarifs dégressifs.
- › Les produits des restaurateurs étaient commercialisés par des prestations de traiteur aux entreprises, collectivités, ou aux particuliers. Les demandes étaient centralisées par Plaine de Saveurs, pour des événements en tout genre.

Analyse

- › Un incubateur qui a permis d'accompagner 40 projets dont une vingtaine maintiennent encore leur activité.
- › Durant les quatre années d'activité, 55% des fonds venaient des ventes traiteur et de la location d'espaces de co-working pour les incubés.
- › Un loyer du bâtiment trop élevé pour Plaine de Saveurs et un retour de charges imposé par le bailleur privé, ont précipité Plaine de saveurs dans l'incapacité à pérenniser financièrement le projet.
- › La Région Île-de-France participait à hauteur de 35% du budget. Enfin 10% provenait de différents dispositifs de l'État, du département et de dotations de la Fondation de France. La dernière année, la Région Île-de-France a porté sa participation à hauteur de 60% du budget global de Plaine de Saveurs, pour un montant de 90 000 € par an.
- › Il était impossible de déménager car il aurait fallu reconstruire le modèle à zéro et chercher de nouveaux investisseurs.
- › Le projet manquait également de visibilité faute de fonds suffisant pour développer la communication autour de Plaine de Saveurs.

Perspectives

- › Le concept sera prochainement recyclé au sein du PTCE Resto Passerelle.

Contact

Bertrand ALLOMBERT- Tel : 06 85 80 73 13- Ancien directeur de la structure

FICHE N°4 - BALUCHON (ROMAINVILLE - 93)

Objectifs

- › Réinsertion des personnes éloignées de l'emploi dans le domaine de la restauration par la production et la commercialisation de plats cuisinés frais sous différentes formes (livraison, vente à emporter).
- › Créer une offre de restauration qualitative en proposant des tarifs abordables pour permettre à la population éloignée habituellement de ce type de service de restauration, d'y accéder.
- › Cuisiner uniquement avec des produits frais et de saison, et favoriser les circuits courts ainsi que les produits respectueux de l'environnement.
- › Créer des offres de restauration là où il n'y en a pas. La société s'installe dans des zones de chalandises isolées au cœur de la Seine-Saint-Denis.
- › Créer des emplois en Seine-Saint-Denis.

Structure

- › Il s'agit d'une entreprise solidaire d'utilité sociale qui avait commencé sous forme associative en 2013 à l'initiative de l'association A Table Citoyens², toujours l'actionnaire de référence.
- › Un lieu central, qui correspond aux valeurs de l'entreprise. Dans le cadre de l'ANRU, Baluchon a pu bénéficier de nombreux soutiens publics. La Mairie de Romainville a ainsi accordé la location gracieuse de son ancienne cuisine centrale qui était à l'abandon.
- › Tous les employés de l'entreprise sont en CDDI. La plupart sont des contrats de 4 mois renouvelables, mais certains peuvent aller jusque 2 ans. A l'issue de leurs contrats, 73% des salariés retrouvent un emploi dans l'année.
- › 7 encadrants techniques (cuisiniers dont 1 chef) en CDI.
- › L'entreprise compte actuellement 60 employés.

Fonctionnement

- › Baluchon cherche avant tout à créer le maximum d'emplois en utilisant le moins possible les machines, tout en conservant une marge suffisante pour croître.
- › Baluchon cherche des solutions avec les partenaires de l'emploi (PLIE, MDE, Pôle Emploi, France Asile...)
- › Plusieurs offres de services :
 - les services aux particuliers qui se traduisent par de la livraison de plateaux repas au bureau ;
 - service traiteur à destination des entreprises ;
 - création de comptoirs repas au sein de QPV de Seine-Saint-Denis ;
 - toute la production est centralisée à Romainville, sauf les sandwiches qui sont directement réalisés sur place, au sein des boutiques.

Analyse

- › Depuis le début du projet, entre 90 et 100 personnes ont été formées au sein de Baluchon.
- › Bilan comptable excédentaire.
- › L'entreprise a réalisé 3 millions d'Euros de chiffre d'affaires en 2017.
- › Seuls 7% des fonds sont issus de subventions publiques et privées. Le reste est issu des ventes de produits.
- › La société a bénéficié d'aides à l'emploi liées à son statut d'entreprise d'insertion. La société a obtenu entre 200 000 et 300 000 € d'aides publiques et privées sur les trois premières années.

Perspectives

- › L'entreprise cherche à exporter son modèle, une fois qu'elle l'aura consolidé en Île-de-France.

Contact

Sara DEMESSE- 06 40 48 48 34- Directrice générale déléguée

2- A Table Citoyens est une association qui œuvre en faveur de l'accès des citoyens à une alimentation bonne, saine et juste. Elle met en œuvre des actions d'éducation populaire autour de l'alimentation, de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Elle cherche également à développer les métiers de la restauration au travers d'un accompagnement.

FICHE N°5 - FOOD2RUE (PARIS - 75)

Objectifs

- › Accompagner exclusivement des femmes vers l'emploi salarié en générant du savoir-faire et du savoir-être en entreprise par la formation à tout type de métier en lien avec la filière de l'alimentation, au sein d'un incubateur culinaire.
- › Chercher à rétablir à son échelle, l'égalité des chances femmes / hommes face à l'emploi au sein d'une filière fédératrice et porteuse en emplois diversifiés, l'alimentation.
- › Promouvoir la nourriture saine, respectueuse de l'environnement, mais surtout originale, en utilisant les compétences, les histoires et les savoir-faire de chacune des employées.

Structure

- › Refus du modèle du food truck pour contourner les réticences de la part des communes quant à leur installation (nuisance et concurrence déloyale avec les restaurateurs traditionnels).
 - Préférence pour l'utilisation d'un triporteur électrique en dépit d'une capacité de vente moindre, mais solution plus écologique et économique³.
- › En 2016, Food2Rue a remporté un appel à projet de la mairie du 14^e arrondissement de Paris dans le cadre du budget participatif, pour gérer une halle alimentaire, la « panaméenne », faisant ainsi évoluer ses missions. La halle comporte une épicerie et un lieu de restauration et a été inaugurée au printemps 2018.
 - La direction de Food2Rue a intégré les locaux et a transféré son activité d'incubation au sein de la halle.
- › L'activité a débuté officiellement en décembre 2016 avec une première promotion de 12 personnes employées en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI). Une deuxième promotion a débuté à la fin de l'année 2017 avec 10 nouvelles employées plus deux femmes de la première promotion.
- › Food2Rue emploie 12 personnes en CDDI, 3 encadrants en CDI.
- › La direction est bénévole.

Fonctionnement

- › Au sein de l'incubateur, les femmes sont formées à de multiples métiers, de la conception des produits, à la distribution ou la vente de produits, ainsi qu'à l'entrepreneuriat.
- › En tant qu'incubateur d'insertion, Food2Rue, se positionne dans un cadre de maximisation du bénéfice social et donc favorise l'emploi aux bénéficiaires.
- › En tant que chantier d'insertion, les employées sont sélectionnées par Pôle Emploi.
- › Fonctionne par promotions annuelles. Les employées sont formées par des encadrants techniques afin d'y développer des plats préparés.
- › L'objectif est de s'appuyer sur les compétences et les origines de chacune pour faire émerger des plats multiculturels.
- › La production se vend à tarif attractif⁴ pour être en accord avec les valeurs d'entreprise sociale, dans les rues d'Île-de-France, notamment lors d'événements ponctuels, à l'aide du triporteur électrique.

3- Il faut compter environ 60 000 € pour l'achat d'une camionnette équipée contre quelques milliers d'Euros pour un triporteur.

4- 5 € le plat, 9 € le menu

Analyse

- › A l'origine, il s'agissait d'un incubateur hébergé au sein du tiers-lieu des Grands Voisins⁵, situé dans le 14^e arrondissement de Paris.
- › Les résultats économiques ont confirmé le choix du triporteur, qui devrait prochainement être dupliqué pour accroître les capacités de vente.
- › L'évolution récente des activités est une opportunité pour Food2Rue de croître et de renforcer son modèle. Alors que 100 repas par jour étaient produits en 2017, l'objectif pour 2018 est d'atteindre les 170 repas quotidiens.
- › Bénéficie de fonds publics pour l'insertion professionnelle de la part des collectivités d'Île-de-France, mais également de fonds privés, notamment de France Active.
- › Le financement de la structure est d'environ 60% de fonds publics et 40% de fonds privés.
- › La Ville de Paris a pris en charge la halle à hauteur de 260 000 €.
 - Food2Rue bénéficie aujourd'hui d'un loyer modéré de la Mairie de Paris pour gérer la halle alimentaire.

Perspectives

- › L'incubateur devrait prochainement s'étoffer en intégrant des femmes en reconversion professionnelle et non plus uniquement des femmes en insertion professionnelle. L'objectif est de renforcer la partie entrepreneuriale de Food2Rue en créant des filiales au sein de la structure pour créer un réseau de vente centralisé.
- › L'épicerie proposera des tarifs sociaux aux personnes les plus démunies pour que Food2Rue conserve ses valeurs d'entreprise sociale.

Contact

Agathe Cousin- 06 89 50 93 13- Présidente de Food2Rue

5- Il s'agit d'un tiers lieu installé dans un ancien hôpital du 14^e arrondissement de Paris, qui a débuté son activité en 2011 comme lieu d'accueil d'urgence. Il s'agit d'un projet qui s'installe dans une temporalité transitoire. L'hôpital doit à un projet commun de favoriser la communication entre les personnes les plus fragiles et le reste de la population.

FICHE N°6 - PTCE RESTO PASSERELLE (PARIS - 75)

Objectifs

- › Transformer l'activité informelle de la restauration.
- › Faire coopérer des associations et des entreprises solidaires de la restauration.
- › Favoriser la professionnalisation et l'accompagnement à l'emploi pour des personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.
- › Développer un service de restauration où la dimension lucrative n'est pas la finalité, mais pour répondre à un besoin social non couvert.
- › Chercher à développer les circuits courts avec des producteurs privilégiant la qualité des produits.

Structure

- › Le PTCE regroupe une vingtaine de structures qui gravitent autour du secteur de la restauration et de l'alimentaire (dont la société Baluchon).
- › Elle est pilotée par l'association Appui, dont l'objectif est d'accompagner les projets des associations et des entreprises membres du PTCE.
- › 170 personnes sont formées chaque année au sein des structures du PTCE.

Fonctionnement

- › La société Taf et Maffé, membre fondateur du PTCE, qui fonctionne en chantier d'insertion et qui prépare plus de 500 repas par jour au sein d'une résidence sociale à Aubervilliers et à Saint-Denis, a en charge de mutualiser les formations des employés en insertion.
- › Marmite d'Afrique, restaurant social au cœur de Paris, a en charge la gestion de la mutualisation des achats.
- › Toutes les sociétés intégrées au sein du PTCE prennent part aux débats concernant les actions de formation, la gestion du modèle économique et le développement de services.
- › Le PTCE accompagne les structures vers l'autofinancement en facilitant les démarches administratives pour trouver des aides financières.
- › Lors du montage d'un projet, tous les partenaires sont mis autour de la table et les résidents également. Cela permet au projet d'être accepté par la population et garantit son bon fonctionnement.
- › Chaque membre du PTCE paie une cotisation annuelle pour garantir la pérennité de l'animation de celui-ci.

Analyse

- › Les différentes structures réalisent généralement de faibles marges mais sont toutes bénéficiaires.
- › Le PTCE permet l'échange de bonnes pratiques entre les membres au travers de multiples rencontres pluriannuelles à différents niveaux (Comité de pilotage, Comité de direction, CIP).
- › La négociation centralisée des produits et matériels avec des fournisseurs sélectionnés permet de garantir des prix d'achats intéressants pour les membres du PTCE. Toutefois, il ne leur est aucunement imposé de recourir à ces fournisseurs.
- › En général, les bailleurs des résidences louent à titre gracieux les locaux dans lesquels se situent les restaurants. Tout est négocié mais il s'agit d'une solution « gagnant/gagnant ». De l'emploi est créé dans un cadre légal et les résidences voient les nuisances diminuer.

Perspectives

- › Le nombre de structures adhérentes du PTCE est amené à augmenter. Toutes les démarches sociales et solidaires d'Île-de-France en accord avec les valeurs du PTCE sont accueillies.

Contact

Rémi Aumenier- Chef de projet APPUI- 06 48 46 84 15- appui.ra@outlook.com

FICHE N°7 - SOLI 'MÔMES (MONTREUIL - 93)

Objectifs

- › Élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux non satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales dans les quartiers prioritaires de la ville, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers.
 - Apporter des outils adaptés à chaque quartier, au service des familles et des acteurs locaux
 - Assurer une écoute attentive et apporter des solutions adaptées aux parents et aux enfants
- › Favoriser le développement d'activités éco responsables dans le domaine de la petite enfance.
- › Faciliter l'insertion et l'intégration professionnelle de parents allocataires de minimas sociaux.
- › Permettre aux mères isolées de faire garder leurs enfants pour réaliser leurs démarches administratives et leurs recherches d'emploi.

Structure

- › E2S est une société coopérative et participative qui développe des solutions de crèches itinérantes appelées Soli'mômes.
- › La première crèche a été mise en œuvre à Montreuil, au sein d'une salle réhabilitée et mise à disposition par la mairie.
- › E2S emploie une dizaine de salariés.
- › E2S propose également des formations au métier d'auxiliaire puéricultrice.
- › Les collectivités, les espaces culturels, les centres sociaux, les maisons de l'emploi et les entreprises peuvent solliciter E2S pour implémenter le service.

Fonctionnement

- › Une salle polyvalente est transformée en garderie éphémère pour une ou deux demi-journées par semaine.
 - Des garderies éphémères sont également organisées, à la demande d'acteurs locaux, sur des événements comme les forums de l'emploi du territoire Est ensemble.
 - Il faut environ 50 m² disponibles pour créer une surface d'accueil.
- › Un Bébécar, bus aménagé, vient en support technique de la crèche itinérante et peut se déplacer de quartier en quartier pour répondre à des problématiques d'emploi du temps de mères isolées.
 - Le « bébécar » permet de réduire les coûts d'utilisation des crèches au sein des quartiers où le projet Soli'mômes est implanté car il peut être installé à plusieurs endroits sur une même semaine.
- › Les enfants sont accueillis par une équipe de deux professionnelles de la petite enfance.
- › Fonctionnement en halte-garderie ou multi-accueil (régulier, occasionnel ou d'urgence)
- › Tarification aux familles selon le barème national de la CNAF
- › Un "multi-accueil solidaire" vient en complément de la crèche itinérante ayant pour vocation de répondre à des situations de changements de vie brutaux pour les parents (retour à l'emploi, formation, séparation...) :
 - il s'adapte aux parcours et aux situations familiales du quartier d'implantation ;
 - création d'une commission multi partenariale d'attribution des places et de suivi trimestriel des parcours des familles. Cela permet de moduler la durée de l'accueil en fonction du projet individuel de chaque parent et des besoins de chaque enfant ;
 - E2S met en place une démarche participative de co-construction avec les acteurs locaux et les besoins des usagers ;
 - E2S peut participer à la prise en charge des coûts d'investissement.

Analyse

- › Le projet est soutenu par la Mairie de Montreuil et par la communauté d'agglomération Est ensemble.
- › Soli'mômes est intégré dans plusieurs quartiers de l'est parisien. Les communes et les intercommunalités commencent à s'y intéresser de plus en plus.
- › Il s'agit d'un outil de développement social urbain au service des familles ne disposant pas des fonds suffisants pour faire garder leurs enfants.
- › Le coût d'investissement est très inférieur à la création d'une structure classique.
- › Les investissements liés au « bébécar » sont pris en charges par E2S.

Perspectives

- › Soli'mômes est un concept novateur qui tend à s'accroître dans l'est parisien.

Contact

Valérie Malhouitre- Directrice de l'E2S- v.malhouitre@e2s.coop

FICHE N°8 - BABY LOUP (CONFLANS-SAINTE-HONORINE - 78)

Objectifs

- › Offrir un service de garde d'enfants 24h/24 et 7j/7 pour les parents ayant des horaires de travail décalés, des plannings variables, des missions ponctuelles ou en processus d'insertion professionnelle.
- › Venir en aides aux femmes victimes de violences conjugales par l'ouverture d'un centre d'accueil d'urgence.
- › Éduquer les adultes à leur rôle de parent par la mise en place de modules d'éveil gratuits parents / enfants.
- › Donner l'opportunité à des femmes d'intégrer le marché de l'emploi en les formant aux métiers de la petite enfance.
- › Consolider le lien social.

Structure

- › Il s'agit d'une crèche solidaire qui accueille des enfants de 4 mois à 6 ans. En cas d'urgence, des enfants plus âgés peuvent être pris en charge.
- › La crèche évolue sous statut associatif.
- › La crèche peut héberger simultanément jusqu'à 38 enfants au quotidien et 250 par année.
- › Local de 850 m².
- › L'équipe est formée au sujet des violences conjugales pour permettre un accueil optimal des femmes et des enfants victimes.

Fonctionnement

- › Pour bénéficier des services de la crèche, il est obligatoire de s'y inscrire en répondant à des critères notamment en termes de situation professionnelle ou familiale.
- › Tous les milieux sociaux sont acceptés dans la crèche de manière à préserver une mixité sociale. Toutefois, le projet est né dans un quartier défavorisé, avec pour objectif premier de permettre aux femmes isolées en situation financière précaire, de retrouver un emploi.
- › La crèche accueille également les enfants en urgence en cas de défaillance familiale (hospitalisation, rupture d'hébergement, violences conjugales...). Le séjour peut durer plusieurs jours. L'association coopère avec les services sociaux du secteur pour maintenir le rythme de l'enfant et sa scolarisation.
- › Les plannings sont mis à jours chaque mois avec l'actualisation des données transmises par les parents sur leur situation professionnelle.
- › Il existe une étroite collaboration avec d'autres structures en rapport avec les violences conjugales et la réinsertion professionnelle.
- › La crèche passe des conventions avec les villes qui souhaitent rejoindre le projet. Ce sont les villes qui envoient les familles à Baby-Loup.
- › Une fois qu'un service municipal de la petite enfance décide de stopper l'expérience Baby-Loup pour un parent qui aurait vu sa situation professionnelle évoluer, l'enfant est replacé dans une crèche municipale.
- › La structure propose au moins une fois par mois des ateliers d'éveil divers (musique, lecture, agriculture, arts plastiques...) également.
- › Baby-Loup forme des femmes aux métiers de la petite enfance en les incitant à obtenir des qualifications en puériculture ou dans l'éducation des jeunes enfants.

Analyse du projet

- › Le statut associatif permet d'obtenir des fonds publics et privés, mais la crèche ne dispose pas d'une trésorerie pérenne.
 - Les subventions obtenues par le département des Yvelines, de la Région Ile-de-France et des communes sont toujours actuellement des dotations exceptionnelles.
 - La crèche bénéficie également de fonds en provenance de mécénat et de dons privés.
- › L'amplitude des horaires demande une réelle implication du personnel au quotidien.
 - Il existe un système de garde le week-end, la nuit et les jours fériés, pour lesquels il existe des primes financières, sur le même principe que dans le système hospitalier.
 - Le secteur de la petite enfance étant mal rémunéré, il existe aujourd'hui une carence en terme de personnel qui accepte des conditions de travail atypique. Cela empêche le projet de croître ou de se multiplier.
- › Il existe des difficultés à trouver un modèle adapté à l'enfant tout en respectant le rythme de travail des parents. Chaque enfant bénéficie d'un suivi individualisé en raison des heures atypiques de leurs arrivées et sorties.
- › Le système, une fois rodé, permet de réaliser des économies pour les parents et d'optimiser le coût pour les collectivités, en proposant un système plus flexible.
 - Au sein des crèches municipales, les parents avancent les frais pour une année entière. Si un changement familial ou professionnel apparaît, certains parents abandonnent la place sans que celle-ci ne puisse être utilisée par un autre enfant, ou d'autres se forcent à venir car la place est déjà payée.

Perspectives

- › Baby-Loup souhaiterait mettre en place un système d'accompagnement pour les structures qui souhaiteraient dupliquer le modèle en s'adaptant aux problèmes spécifiques locaux.
 - Création d'une charte ou d'un label.

Contact

Julien Taffoureau- Chargé de développement- 01 39 74 03 84

FICHE N°9 - CONCIERGERIE & VOUS (AMIENS - 80)

Objectifs

- › Offrir des services de proximité gratuits et de mise en relation aux habitants du quartier et aux locataires de l'OPAC au travers d'un réseau de personnes et d'associations.
- › Créer du lien social pour les personnes âgées isolées, animer la solidarité entre les habitants du quartier.
- › Sensibiliser les habitants aux pratiques écoresponsables.

Structure

- › Il s'agit d'une association réservée aux habitants de l'OPAC et des habitants d'Amiens.
- › De nombreux services sont proposés comme une blanchisserie, une épicerie solidaire, un relais colis, une ressource, un gardiennage de clés ou encore de la location de vélo.
- › La conciergerie propose également des services à la personne comme l'aide au devoir pour les enfants de moins de 7 ans.
- › Les membres de la conciergerie bénéficient également d'ateliers, de formations organisés par des associations extérieures.
- › Une bibliothèque et une ludothèque ainsi qu'un espace wifi, une photocopieuse et une imprimante sont également à disposition des personnes.
- › Un espace boisson est mis à disposition pour les membres de la conciergerie, pour la convivialité.

Fonctionnement

- › L'OPAC finance le projet
- › Un ETP en CDI sur place financé par l'OPAC et une responsable du site qui reste au siège de l'OPAC.
- › Les habitants appartenant à l'OPAC doivent payer une cotisation de 1€ par mois, les autres habitants d'Amiens doivent payer 2€.
- › Les associations qui développent des activités au sein de la conciergerie participent financièrement en louant les locaux.
- › Les services se développent à mesure que de nouveaux besoins sont réclamés et que des habitants peuvent y répondre.
- › La personne en charge de la conciergerie démarche également des associations, des entreprises ou des producteurs, afin de répondre à la demande des habitants.
- › La conciergerie travaille avec une ferme, un producteur de légumes et fruits bio.
- › Les activités n'ont pas besoin d'être rentables.

Analyse du projet

- › Elle permet de faire revenir des services qui avaient disparu au travers de la fermeture de commerces ou de lieux de rencontres.
- › Le lien social dans le quartier a été recréé.
- › La conciergerie a un effet bénéfique dans le quartier. Depuis l'ouverture de la conciergerie, le quartier est redevenu plus propre et les incivilités dans le quartier ont diminué.
- › Il n'y a pas d'emploi créé, mais la conciergerie permet de redonner de l'espoir à des personnes en marge de l'emploi par le biais des petites formations ponctuelles, de valoriser des compétences...
- › Aujourd'hui le projet n'est pas rentable, mais les effets positifs sur le quartier sont visibles.

Perspectives

- › Une seconde conciergerie devrait prochainement ouvrir à Amiens en raison des effets positifs produits par la conciergerie sur la population locale.
- › Projet de créer un jardin partagé.

Contact

Stéphanie Spanneut - 0322544970 - S.spanneut@opacamiens.net - Chargée marketing communication digitale et responsable de la conciergerie.



Centre Europe Azur
323 Avenue du Président Hoover
59000 LILLE

+33 (0)3 20 63 33 50
agence@adu-lille-metropole.org
www.adu-lille-metropole.org

 [adulm59](https://www.facebook.com/adulm59)

 [ADULM59](https://twitter.com/ADULM59)

 [adulm](https://www.linkedin.com/company/adulm)